

L'info-Famille

De l'école Ste-Scholastique

<http://sites.cssmi.qc.ca/stescholastique>



Novembre 2023						
D	L	M	M	J	V	S
		1	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Dates à retenir...	
1 ^{er} novembre 2023	Journée pédagogique
5 novembre 2023	On recule l'heure !
15 novembre 2023	Séance extraordinaire
23 novembre 2023	Rencontres de parents
24 novembre 2023	Journée pédagogique
29 novembre 2023	SÉANCE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Habillement



Le temps froid est bel et bien arrivé. Nous vous rappelons l'importance d'habiller chaudement vos enfants (mitaines, tuques, bottes, manteau de pluie, etc.) pour profiter des périodes de jeux à l'extérieur, même en cas de pluie fine, les enfants iront jouer dehors.

De plus, il est important de prévoir des vêtements de rechange, bas, pantalons, sous-vêtement etc., surtout pour les plus jeunes.



Journée de l'Halloween

La journée d'Halloween a été un succès auprès de tous ! Grâce à la collaboration et le travail d'équipe entre les membres de l'OPP et le personnel, l'école était magnifiquement décorée ! Plusieurs activités se sont déroulées lors de cette journée. Les élèves les plus chanceux ont gagné un petit sac de surprises au bingo d'Halloween, animé par « Mémé Amélie ». Les groupes 401 et 402-502 ont remporté le concours « Devine le nombre de bonbons ». Tous les élèves étaient très heureux de participer à la récolte de friandises dans les rues du quartier. D'ailleurs, nous tenons à remercier chaleureusement tous les enseignant(e)s pour leur participation et tous les parents qui ont si gentiment accepté de distribuer les bonbons. Grâce à vous tous, les enfants ont vécu une belle fête d'Halloween!



Mémé Amélie





Conseil d'établissement

Vous trouverez les informations concernant le conseil d'établissement sur le site de notre école ou en cliquant sur le lien suivant <https://sainte-scholastique.cssmi.qc.ca/ecole/conseil-detablissement/> ou en consultant l'onglet **École** puis **Conseil d'établissement**.

Si vous souhaitez assister à une séance du CÉ, vous devez en faire part au secrétariat, par courriel, au moins 24 heures avant la rencontre. Une séance extraordinaire aura lieu le 15 novembre afin de consulter les membres.

Horaire secrétariat

7 h à 11 h 05 : Ouvert

11 h 05 à 12 h 05 : Fermé

12 h 05 à 15 h : Ouvert

15 h : Fermé

Si vous devez quitter avec votre enfant pour un rendez-vous en pm, veuillez le récupérer avant 11 h 05 et venir le reconduire après 12 h 05, et ce, en passant toujours par le secrétariat.

Rappel important

Heure du dîner

Pour une question de sécurité et pour éviter la confusion, il est de **votre responsabilité** et non celle de votre enfant, d'informer l'école d'un changement concernant sa fréquentation à l'heure du dîner.

Voici les procédures si vous désirez que votre enfant dîne à l'extérieur de l'école:

1. Écrire un courriel à Mme Lysiane (lysiane.cliche@cssmi.qc.ca), à Mme Jinny (jinny.dupras@cssmi.qc.ca) et à son enseignant(e).
2. Aviser votre enfant qu'un courriel a été envoyé à l'école.

OU

1. Écrire un message dans l'agenda ou le cahier de communication de votre enfant pour toute la semaine ou à la journée.
2. Indiquer à votre enfant l'endroit où le message se trouve pour qu'il puisse le montrer à son enseignant(e).

Si votre enfant dîne toujours à l'école ou toujours à la maison, vous n'avez **pas** à nous aviser à tous les jours.

Fin de journée

Pour une question de sécurité et pour éviter la confusion, il est de **votre responsabilité** et non celle de votre enfant, d'informer l'école de tout changement concernant le départ en fin de journée et ce, avant 11h.

Si vous désirez faire un changement, vous devez le faire avant 11 h.

Voici la procédure pour la fin de journée (en cas de changement) :

1. Vous devez soit écrire un courriel à Mme Lysiane, Mme Jinny et à l'enseignant(e), soit téléphoner à l'école, et ce, **AVANT 11 H.**
2. Vous devez aviser votre enfant qu'un courriel a été envoyé ou que vous avez téléphoné à l'école.

De plus, en aucun temps vous devez aviser l'enseignant(e) via EspacesÉDU ou tout autre moyen de communication.



On ne se fera pas de cachette, la dépendance aux écrans et aux jeux vidéo est le défi actuel le plus important chez nos jeunes.

Certains experts vont jusqu'à dire que cette dépendance pourrait être aussi grave, sinon plus, que toutes les autres. Ce n'est pas rien!

Il est donc primordial d'encadrer nos jeunes à la maison pour gérer cette situation.

★ Suggestion #1: Faire un plan hebdomadaire: cibler des soirs durant lesquels il n'y a pas de temps d'écran (ex.: lundi-mardi-jeudi). Pour combler "le vide" laissé par le temps sans écran, valorisez par exemple la lecture en incitant votre enfant à lire ou à faire un peu de sport ou encore à jouer à un jeu de société.

★ Suggestion #2: Pour les soirs où les écrans sont permis, définir un cadre clair avec une durée d'utilisation (ex.: écran possible de 18 h à 19 h 30). On peut expliquer à nos jeunes que l'on comprend leur envie de jouer ou de faire de l'écran, mais que pour développer son imagination et son cerveau, on doit s'adonner aussi à d'autres loisirs.



Du côté de l'école, nous observons de plus en plus de conflits reliés à des situations qui se sont déroulées en dehors des heures d'école sur les réseaux sociaux. Les intervenants resteront à l'affût et continueront d'aider les enfants à régler leurs conflits, mais l'équipe ne peut pas intervenir dans toutes les situations en lien avec les réseaux sociaux. Comme parents, il est de votre devoir de superviser les comportements de votre enfant sur internet.

<https://app-enfant.fr/>



Dragon barbu, canari et poissons Beta

La zoothérapie est maintenant reconnue pour les bienfaits qu'elle apporte chez les individus. C'est la raison pour laquelle Mme Menezes a décidé d'introduire des animaux dans l'école. Depuis l'arrivée des animaux, spécialement le canari avec son chant mélodieux, on remarque déjà des bienfaits chez les enfants et les adultes. Ces animaux apportent du bonheur dans l'école!



À la recherche de décorations de Noël



Qui installe son sapin, ses lumières et ses autres **décorations de Noël** dès les douze coups de minuit sonnés après l'Halloween? Le personnel de l'école et les membres de l'OPP!!!

Il semblerait que les gens qui installent leurs décorations dès le mois de novembre sont des **personnes beaucoup plus heureuses** selon une étude! À l'école Sainte-Scholastique, nous sommes plusieurs à être très heureux!! Nous avons hâte d'installer les décorations de Noël!

C'est la raison pour laquelle nous sommes à la recherche de décorations! Si vous en avez en trop, il nous fera plaisir de les installer dans l'école. Merci pour votre générosité!

Conflit ou intimidation?



Comme dans tout milieu, les conflits existent. Cependant, on a parfois tendance à les confondre avec l'intimidation. Mais qu'en est-il réellement? Voici une affiche qui peut aider à faire la différence entre un conflit et un acte d'intimidation.

À l'école, les éducatrices spécialisées sont formées pour répondre à ce genre de situation. Si l'acte d'intimidation est confirmé, un protocole est mis en place.

Pour en savoir plus sur les différents moyens privilégiés à l'école, veuillez consulter le plan de lutte contre la violence et l'intimidation sur le site de l'école sous l'onglet « École - Violence et intimidation ».

Balai d'or

Afin d'encourager les élèves à maintenir les lieux propres, M. Patrick, le concierge, remet le balai d'or à la fin de la semaine à la classe qui a bien entretenu son environnement. Voici les gagnants des dernières semaines : Groupes 821, 052, 501, 401 et 102/202

Vous d'or

À l'école, le vouvoiement est demandé. Lorsqu'un élève vouvoie régulièrement ou qu'il utilise des formules de politesse, comme : « Bonjour Mme Jinny, comment allez-vous aujourd'hui? Je vous souhaite une belle journée! » il a des chances de gagner un Vous d'or. S'il accumule 10 Vous d'or, son nom sera affiché sur un tableau d'honneur.

Première rencontre de parents

La rencontre avec le titulaire de votre enfant se vivra bientôt. Vous recevrez sous peu un message de sa part contenant les informations nécessaires à la prise de rendez-vous. À moins d'avis contraire de l'enseignant, chaque rencontre individuelle sera d'une durée d'environ quinze minutes.

Les plages offertes seront les suivantes :

- Soirée du 23 novembre;
- Journée du 24 novembre;
- Dans certain cas, un autre moment dans la semaine.

Avec les spécialistes

Si vous avez besoin de parler aux spécialistes, vous pourrez leur envoyer un courriel afin de fixer un rendez-vous avec eux.

- Anglais, Madame Lindsay, lindsay.taylor@cssmi.qc.ca
- Art dramatique, Madame Christiane, christiane.lussier@cssmi.qc.ca
- Éducation physique, Madame Patricia, patricia.godin@cssmi.qc.ca

Message de votre comité des loisirs



Fête de Noël de Sainte-Scholastique
Samedi 2 décembre 2023 - 12h30 à 16h30
à la salle paroissiale de Sainte-Scholastique

Le comité des loisirs de Sainte-Scholastique est fier de vous annoncer le retour de la grande fête de Noël du village!
Au menu : balade en calèche/décoration de boule de Noël/ Dépouillement d'arbre de Noël/chocolat chaud offert/ Maquillage et pop corn (\$) par la Maison des jeunes/marché de commerçants locaux/cantine avec breuvage et collations (\$)
Le tout dans une ambiance festive des fêtes de fin d'année!

INSCRIPTION OBLIGATOIRE!
Enfant de 0 à 12 ans maximum
** LES PLACES SONT LIMITÉES, NOUS AVONS 125 PLACES DISPONIBLES

Les inscriptions se font via le FACEBOOK du comité des loisirs de Ste-Scholastique, écrivez nous en privé : le nom de votre ou vos enfants AINSI que leur âge et votre adresse

Vous avez jusqu'au **SAMEDI 17 NOVEMBRE pour inscrire vos enfants, sans quoi il ne sera plus possible d'avoir un cadeau de notre père Noël



Entrée Gratuite

Messages du CSSMI



Ressources intéressantes



<https://cqjdc.org/>

TEL·JEUNES
parents

<https://www.teljeunes.com/fr/parents>